

# THÉMATIQUE

# CONTACTS

# COLLOQUE

10 NOVEMBRE 2017 POLYDOME CLERMONT FERRAND

Tout enfant rencontre, au titre de son éducation et jusqu'à son autonomie, des quantités d'adultes dont il dépend ou qui l'inspirent, sur lesquels il s'appuie ou auxquels il s'attache. Pourtant, notre pays soutient principalement une conception de l'autorité parentale centrée sur le père et la mère et poursuit une politique largement familialiste.

Ne faut-il pas évoluer vers une autorité et une parentalité partagées en mobilisant les liens de sang et les liens de cœur que l'enfant ou le jeune, est amené à tisser ?

Cette problématique nous conduit à concevoir autrement l'accompagnement éducatif dans le champ de la protection de l'enfance. Mais elle suscite des questions et des tensions pour la pratique de ces professionnels. En donnant la parole aux jeunes, aux professionnels de la protection de l'enfance, aux travailleurs sociaux, aux autres adultes référents, à des chercheurs de différentes disciplines, nous interrogerons la notion de parentalité et celle d'autorité parentale et nous nous intéresserons à ces adultes qui font autorité auprès des enfants.

A l'heure où notre société peine à esquisser des horizons nouveaux, ne s'agit-il pas, par la contribution d'adultes engagés et altruistes, d'aider les enfants et les jeunes à grandir en humanité et en citoyenneté ?



## COLLOQUE FÉDÉRATION ANEF

Vendredi 10 novembre 2017

8h30 - 17h30

Polydôme Clermont-Ferrand

Pour tout renseignement, merci de vous adresser à



34 rue Niel  
63100 Clermont-Ferrand

04 73 14 51 50  
[colloque@anef63.org](mailto:colloque@anef63.org)



Dessine-moi ta famille  
Qui sont les adultes qui font grandir les enfants ?

Autorité parentale et parentalité partagées.  
Rôle des professionnels en protection de l'enfance

## FÉDÉRATION ANEF



# LE PROGRAMME

## 8H30 : ACCUEIL

## 9H00 :

Ouverture par M Guy Lafolie Président de la Fédération ANEF.  
Intervention de M Olivier Bianchi, Maire de Clermont-Ferrand, Président de Clermont Auvergne Métropole  
Présentation de la journée : M François Roche, Président de l'ANEF 63 et Mme Olivia Guérault, animatrice du colloque.

## 9H20 :

### RAPPORT INAUGURAL :

Comment évolue la protection de l'enfance dans notre République ? Quelles garanties donnons-nous aux enfants pour qu'ils grandissent en humanité et citoyenneté ? Place et rôle des travailleurs sociaux.



Par Mme Brigitte Bourguignon, députée du Pas De Calais, Présidente de la commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale, Présidente du Haut Conseil du Travail Social.

### TABLE RONDE :

#### QUI SONT LES ADULTES QUI FONT GRANDIR LES ENFANTS ?

Entre liens de sang et liens du cœur, il s'agira de questionner la notion de personnes importantes pour les enfants et les jeunes.

Avec Mme Danielle Antony, magistrat honoraire chargée des relations entre le tribunal pour enfants et ses partenaires, ancienne juge des enfants. M. Roger Berry de l'association APIMA, M. Randolph Krentzer responsable des entraîneurs de lutte à l'ASM omnisports, un(e) jeune, et Pascale Breugnot, assistante sociale, chercheuse en protection de l'enfance notamment sur l'accès à l'autonomie des jeunes après le placement.

*Echanges avec la salle.*

### CONFERENCE A 2 VOIX :

#### Les mutations familiales contemporaines et la socialisation enfantine entre soutien à la parentalité et coéducation.

Par Mme Agnès Martial anthropologue, Directrice de recherche au CNRS et M Gérard Neyrand, sociologue, professeur émérite à l'université de Toulouse. Spécialistes de la famille contemporaine, ils commenteront les changements familiaux récents. La diversité des relations familiales et les nouvelles formes de vie familiale révèlent l'émergence de formes inédites de « pluriparentalités ». L'une rappellera la différence entre filiation et parentalité, ainsi que l'importance persistante des asymétries de genre dans la définition des différentes figures parentales. L'autre abordera les questions qui se posent pour la mise en place d'une coédu-

cation qui s'applique à ne pas sur-responsabiliser les parents et donne toute leur place aux différents acteurs. Dans cette complémentarité des apports dans le processus de socialisation des enfants, il évoquera les difficultés que la volonté de collaboration éducative rencontre. Le propos sera illustré par certaines situations complexes, comme les familles recomposées, les familles homoparentales ou la parentalité d'accueil.

*Echanges avec la salle.*

## DÉJEUNER SUR PLACE

## 14H : CONFERENCE

#### L'autorité peut-elle être moderne ?



Par M Alain Guyard philosophe, écrivain, intervenant en milieu pénitencier, psychiatrique, dans les foyers et centres d'hébergement.

Les parents doivent exercer l'autorité. Cela vaut pour tous temps et en tous lieux. Soit. On nuancera en précisant que l'autorité, pour être légitime, ne doit pas être une domination abusive. Mais qu'en est-il de tout cela dans la modernité, si l'on considère que le propre de la modernité, c'est justement le renversement de toute autorité ? On peut même aller plus loin, et affirmer que la tradition moderne, c'est la rupture avec tous les modèles traditionnels. Et le plus traditionnel de tous les modèles, c'est bien l'autorité parentale, comme autorité légitime

tant qu'elle n'est pas une domination abusive... Comment donc exercer encore une autorité lorsque l'esprit du temps commande de s'y soustraire ? C'est à cela qu'on va réfléchir, en prenant appui sur les travaux de Hannah Arendt, laquelle se nourrira de Nietzsche, de Kierkegaard et de Marx...

*Echanges avec la salle.*

### TABLE RONDE :

#### DESSINE MOI TON QUOTIDIEN

Comment le quotidien des jeunes et des enfants s'organise autour des "actes usuels" lorsque les parents sont séparés ou les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance ? Qui décide ? Quels sont les enjeux pour chacun ?

Avec Pierre Brice Lebrun juriste et ancien éducateur, Jean-Marc Houée, juge aux affaires familiales, coordonnateur du pôle famille au TGI de Clermont-Ferrand, un attaché de l'Aide Sociale à l'Enfance, un(e) jeune, un(e) éducateur(trice) d'internat, M François De Naeyer juge coordonnateur au tribunal pour enfants de Clermont-Ferrand.

*Echanges avec la salle.*

### CONCLUSION

#### Mise en perspectives à l'adresse des professionnels



Par Mme Pascale Breugnot, ancienne chargée d'études à l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance, responsable de formations continues en travail social.

## 17H00 : CLOTURE DU COLLOQUE :

#### La mise en œuvre départementale de la protection de l'enfance et ses enjeux

Par M. Jean-Yves Gouttebel, Président du Conseil Départemental du Puy de Dôme